POURQUOI COUVRIR *ma piscine ?*

Recouvrir sa piscine d'une couverture ou d'un abri combine deux avantages en un équipement : sécurité et confort. Du chauffage naturel à la protection de votre bassin en passant par la gestion automatisée, l'installation de l'un de ces deux systèmes est la garantie d'une tranquillité et d'un bien-être de baignade inégalés.

Abri Lucio (Abridéal)

Pour sécuriser le bassin

La couverture (hors couverture à bulles) et l'abri font partie des dispositifs de sécurité de la loi de 2003, à condition qu'ils soient en conformité avec la norme NF P 90-309. Pour cela, ils doivent fermer la piscine en la recouvrant entièrement, et leurs ouvertures doivent être conçues pour que leur manipulation soit impossible pour un enfant de moins de 5 ans.

Pour le protéger contre les pollutions extérieures

Ces dispositifs constituent une bulle de protection pour la piscine. Ils la prémunissent contre les pollutions atmosphériques en retenant particules et poussières.
Ils limitent également la présence d'organismes animaux ou végétaux. La présence d'éléments comme les insectes, les pollens et les feuilles mortes impliquent des opérations de nettoyage et d'entretien régulières, tâches qu'un abri ou une couverture permettent d'espacer.

Pour un confort de baignade accru

Ces deux équipements vont constituer un rempart contre les courants d'air et le vent et vont produire un effet de serre. La structure laisse passer les rayonnements, puis retient l'énergie solaire. En piégeant ainsi cette source de chaleur naturelle, ils permettent d'augmenter de manière significative la température de l'eau.

Pour une manipulation plus aisée

L'ouverture et la fermeture de l'abri comme de la couverture peuvent être motorisées. Dans ce type de configuration, la manipulation manuelle est toujours possible comme l'exige la loi. L'automatisation est donc un plus pour le confort de l'utilisateur. À clé ou à télécommande, l'équipement se déploie et se replie au gré de l'usage du bassin.

Volet Open Solar (Abriblue)

ABRI

Une nouvelle pièce de vie

Lorsqu'il est haut, l'abri constitue une pièce à part entière qui s'articule autour du bassin pour en dévoiler de nouvelles utilisations. Ce nouveau lieu de vie devient un véritable espace bien-être dans et autour duquel se pratiquent sport et détente, à l'abri des éléments extérieurs.

Pour se baigner plus longtemps

Seul ou couplé à un équipement de chauffage et associé à un déshumidificateur absorbant l'humidité, l'abri haut permet d'allonger la durée d'utilisation de la piscine et de se baigner toute l'année, quelle que soit la température extérieure.

COUVERTURE

Invisible

Une fois enroulé, un volet immergé disparaît de la vue.
Quant au volet hors d'eau, les fabricants les rendent de plus en plus design, avec des enrouleurs et des lames personnalisables, et les équipent de fonctionnalités (rétro éclairage) qui leur permettent de trouver une place de choix dans votre jardin.

Un traitement optimisé

Certaines couvertures automatiques sont reliées à l'électrolyseur. Si le bassin est fermé, la production de chlore est automatiquement réduite.

Couvrir en toute saison

Cette couverture 4 saisons Eden s'adapte à toutes les formes de bassin pour des dimensions maximales de 12 m x 6 m. L'installation ne nécessite pas de travaux de maçonnerie ou d'électricité et se fait en moins de 2 heures. Uniquement alimentée par un système de batterie lithium, cette couverture 4 saisons se recharge grâce à l'énergie produite par un panneau solaire intégré. Connectée, la couverture se pilote depuis un smartphone ou une tablette via l'application APF Connect.
Elle se décline en 2 finitions : une couverture opaque pour une étanchéité complète et une couverture respirante spécialement conçue pour les résidences secondaires, régions enneigées, ou fortement venteuses.

Marque : **APF**

Rien à déclarer

Une porte coulissante en façade et une ouverture centrale, cet abri mi-haut Alto 100 % en aluminium est proposé avec deux systèmes d'ouverture qui lui permettent de s'adapter à la plupart des configurations de bassin afin d'offrir à ses propriétaires une période de baignade prolongée. Ses parois latérales en polycarbonate lui confèrent une transparence sur ses 4 côtés préservant la vue sur le bassin. D'une hauteur maximale d'1,80 m, son installation ne nécessite pas de demande de permis de construire.

Marque : **Abridéal**

Couvrez, découvrez, **redécouvrez votre piscine**

FABRIQUÉ EN FRANCE

Photos Fred PIEAU - Christophe COLL

Echangez avec nos experts sur votre projet :

PAR TÉLÉPHONE :
05 58 77 01 01

SUR NOTRE SITE :
www.abrideal.com

Abris et couvertures de piscine

Redécouvrez votre piscine, plus chaude, plus propre et plus sécurisée. Précurseur dans la conception du tout premier abri de piscine en 1979, Abridéal vous propose des solutions entièrement sur-mesure s'adaptant à vos envies et aux particularités de votre bassin. Choisissez la qualité, l'élégance et le confort d'utilisation.

Abridéal

L'inventeur de l'abri de piscine en 1979

Abridéal - ZA Le Tuquet 40150 ANGRESSE - FRANCE / SAS GAAP RCS Dax 331 396 762